



Compte rendu de la réunion du Directoire du Réseau Ventoux Jeudi 3 mars 2022

Présents : M.DELGADO, M. CHAPELLE, M. AIELLO, Mme GABRIEL, Mme LATGER, M. GRENET, M.CAYRIER, Mme BRUDER, M. HABCHI, Mme JOUSSAUME, Mme JULLIAN, M. ANFRIE, M. MAYRAND.

Excusés : Mme GIMENEZ, Mme TARDIVEL, M.MAGGENGO, M. GOGET, Mme MARCHAND, M.BRANENX et M. RICOMET

M.AIELLO rappelle que le GPDS de Réseau va devoir être réuni.

M.DELGADO rappelle que la constitution d'un GPDS de Réseau a été proposée pour l'ensemble des réseaux et que Mme la Directrice Académique, nommée en janvier 2022, a souhaité réactiver les GPDS de Réseau au niveau du département.

Il ajoute que le GPDS de Réseau est sollicité à partir du 3^{ème} Seuil et ne substitue pas à l'action de la Direction Académique.

M. AIELLO ajoute que le secrétariat de Réseau va renvoyer aux établissements du Réseau la fiche de saisine du GPDS de Réseau et qu'ensuite les fiches de saisine complétées devront être retournées au Secrétariat de Réseau.

M.GRENET confirme qu'il n'y a pas de cas pour le 1^{er} degré et que M. GERENT, directeur d'école, n'a donc pas à être présent.

M.AIELLO indique que ce GPDS de Réseau sera réuni le Jeudi 24 mars 2022 à 13h30 et que M. BUCCHI sera remplacé par M. HABCHI et également que Mme LIARDET, CPE du Lycée V. HUGO siègera dans cette instance.

1- Retour sur la réunion UPE2A

Mme LATGER revient sur les difficultés rencontrées pour le dispositif UPE2A du collège A. DAUDET exposées lors de la réunion du 1^{er} février 2022.

Elle rappelle que l'effectif est trop important car un dispositif UPE2A doit accueillir entre 12 et 18 élèves maximum et ne doit pas être implanté dans un établissement classé REP+.

Elle ajoute que depuis plusieurs années, on assiste à un afflux d'EANA.

Elle indique que lors de la réunion du 1^{er} février 2022 à laquelle ont participé deux représentants du CASNAV et les chefs d'établissements du Réseau, l'éventualité d'un 3^{ème} dispositif UPE2A dans le réseau a été évoquée mais aucun établissement du Réseau n'est particulièrement intéressé par cette proposition.

Mme LATGER précise ensuite que les représentants du CASNAV sont venus dans l'établissement et ont indiqué que des marges de progrès existent, en terme qualitatif, dans l'établissement.

Elle ajoute que la Direction Académique prévoit que les dispositifs UPE2A fonctionnent à moyens constants et que certains dispositifs sur Avignon accueillent jusqu'à 24 élèves

La problématique relève plutôt du niveau départemental et pas seulement sur le Réseau Ventoux.

Mme GABRIEL confirme que dans chaque Réseau il existe des difficultés d'accueil dans les collèges et lycées.

Plusieurs membres du Directoire souhaitent la création d'un groupe départemental sur ce sujet et qu'une réflexion soit menée sur la composition des équipes qui accueille les élèves UPE2A car il semblerait qu'il existe un déficit de suivi de la formation de ces enseignants.

M.CAYRIER ajoute qu'en LP ou en LGT, on assiste à de nombreux décrochages de ces élèves et à de nombreux départs en apprentissage.

Mme JULLIAN demande si un DAQ EANA ne pourrait pas être créé sur le Réseau Ventoux.

M.CAYRIER rappelle les difficultés des élèves en lycée et le manque d'accompagnement en FLE.

M.AIELLO propose que lors de la prochaine visio-conférence à Mme la Directrice Académique, la création d'un groupe départemental qui mènera une réflexion sur l'évolution des dispositifs UPE2A soit demandée.

M. DELGADO ajoute que la situation va évoluer avec l'accueil de réfugiés Ukrainiens dans notre Département.

Mme JULLIAN demande si des préconisations ont été effectuées de la part de M. le Recteur sur la manière dont il faut aborder le sujet de la guerre en Ukraine avec les élèves.

M. DELGADO indique qu'il va s'adresser à M. le Recteur afin de l'interroger concernant ce sujet.



2- Présentation des projets proposés à la JAP



- Trois projets du collège A. SILVE vont être présentés à la JAP 2022. M. MAYRAND les présente aux membres du Directoire

Le 1^{er} projet est le projet classe flexible avec des choix de matériels pour les apprentissages et l'association de la classe coopérative à cette classe.

Le 2^{ème} projet est un projet issu du CLA, il s'agit d'un tutorat d'élèves de 6^{ème} par des élèves de 3^{ème}. Il est mis en place pour le moment avec des élèves volontaires (une quarantaine d'élèves y participe cette année), tout au long de l'année, et 1 heure par semaine est prévu dans l'emploi du temps des élèves.

Le 3^{ème} projet dans le cadre du CLA concerne les élèves en difficulté scolaire. Ce projet consiste à constituer un groupe de réussite (groupe de 12 élèves). Il s'agit d'un projet par niveau qui a pour objectif de « raccrocher » les élèves au collège.

- L'action Job Dating

M.CHAPELLE rappelle que l'action Job Dating va se dérouler le Mercredi 6 avril au Lycée J.H. FABRE.

Il indique que le matin sera consacré à l'accueil des élèves de 3^{ème} avec notamment des stands du CFA GRETA et de POLE EMPLOI et l'après-midi sera réservée à l'accueil d'élèves de 1^{ère} année de BTS ou de futurs entrants en BTS qui pourront rencontrer différentes entreprises.

Il rappelle également que le matin, 3 prix seront attribués aux 3 projets présentés sous forme de capsules de 60 secondes enregistrées et diffusées au préalable au jury.

Une communication va être réalisée à destination des collèges du Réseau.

- Le Projet « Procédure intégration des élèves à difficultés de comportement »

M. DELGADO rappelle que cette procédure a été expérimentée dans le Réseau Ventoux et qu'il faudra réfléchir à la transférabilité de cette procédure dans le 1^{er} degré.

M. AIELLO présente la fiche de procédure et les différentes étapes :

Etape 1 : Entretien préalable d'un personnel de Direction avec l'élève et la famille. La démarche d'intégration est présentée lors de cette étape.

Etape 2 : Elaboration de l'emploi du temps de la semaine d'intégration par l'équipe de Direction

Etape 3 : Rencontre avec l'équipe d'intégration et rencontre avec un représentant de l'établissement d'origine.



Le tuteur peut être un enseignant, un CPE ou le psychologue.

Etape 4 : Semaine d'intégration de l'élève (emploi du temps aménagé en fonction des entretiens)

4/7 Etape 5 : Accompagnement spécifique de l'élève (4 semaines scolaires)

Etape 6 : Bilan et régulation Direction, PP, tuteur, famille et élève

M. DELGADO propose qu'un document contractuel qui reprend les différentes étapes soit travaillé et finalisé en Conseil Pédagogique.

Mme JOUSSAUME demande si cette procédure pourrait être envisagée, notamment, pour des élèves en souffrance qui changeraient d'établissement.

M.AIELLO indique que cette procédure ciblait les élèves exclus mais elle peut être déployés pour toute situation particulière.

Mme GABRIEL souhaiterait que l'équipe d'intégration comprenne également des partenaires tels que le PRE.

M.DELGADO ajoute que les modalités d'accueil de l'élève poly exclu devaient être modifiées afin d'éviter que cet élève se retrouve dans la classe le jour de son arrivée dans l'établissement.

M.ANFRIE souligne que l'étape 4 est applicable à tous les élèves reçus dans un établissement en cours d'année.

Mme LATGER demande si l'équipe intégration ne devrait pas inclure le SESSAD, l'ITEP ou la P.J.J. quand il y a un suivi de l'élève.

Mme JULLIAN indique qu'au collège J.H. Fabre ces partenaires sont systématiquement associés.

M.AIELLO propose de revoir avec le groupe de travail à quel moment ils pourraient être associé.

Il rappelle ensuite que la JAP aura lieu le samedi 26 mars 2022 à la CIOTAT.

3- Validation des fiches actions Axe 1

M.AIELLO indique que la fiche 4 sur les évaluations nationales n'est pas à valider mais les fiches 1 et 2 sont à valider.

Mme LATGER ajoute qu'elle s'interroge sur la préparation des élèves au format des évaluations.

M.ANFRIE indique qu'il n'est pas surpris par cette proposition et indique qu'à l'étranger les élèves sont formés au format de l'évaluation.



M.AIELLO indique qu'il faut se demander ce que l'on évalue et que l'utilisation de l'outil informatique crée un biais qu'il faut éliminer et donc les élèves doivent être préparés de manière technique aux évaluations.

M. DELGADO ; souhait que les enseignants de 3^{ème} et de 2^{de} se rencontrent sur ce sujet

5/7

Mme JULLIAN indique qu'un travail est conduit avec le lycée J.H. Fabre par M.RICOMET sur la césure 3^{ème} -2^{de}, sur les échanges de pratiques avec une entrée par les mathématiques.

Elle propose que les 3 collèges de Carpentras soit associés à ce travail.

M.AIELLO indique que le prochain Directoire aura lieu le Vendredi 1^{er} Avril au collège A. SILVE à Montoux.

4- Point sur les travaux de l'axe 2

Mme GABRIEL revient sur l'action« Réussir son lycée » qui a été reportée au Mardi 15 mars 2022.

Elle indique qu'il lui manque la participation du collège de Sault (1 classe de 3^{ème}) et du collège de Mazan.

Elle indique qu'il y a une incertitude quant à la participation du lycée V.HUGO pour les visites d'établissement l'après-midi et que le matin, les PP de 2^{de} ne participeront pas.

Mme GABRIEL souhaite que l'après-midi un enseignant et des élèves du lycée V.HUGO puissent présenter la filière STMG ainsi que la filière ST2S. Elle indique que peu de professeurs principaux ont répondu afin d'indiquer leurs 2 vœux de visite d'établissement. Un mail va être adressé aux établissements afin qu'il soit transmis aux professeurs principaux.

Mme BRUDER revient sur la « journée alliances éducatives » qui va avoir lieu le mardi 24 mai au Lycée de l'Arc à Orange.

Les participants à cette journée pourront être des CPE, des infirmières, des psychologues, des assistantes sociales, des représentants de la MLDS, des personnels de direction et certains personnels enseignants. Les personnels devront inscrits dans GAIA.

Mme BRUDER indique que cette intervention permettra selon les situations de savoir s'il est nécessaire d'effectuer une I.P. ou non et si, dans certains cas, une information doit être transmise à la Police ou à la gendarmerie.

Elle va demander au Proviseur du lycée de l'Arc si l'intervention pourra être filmée.



6/7

Elle revient sur la réunion du groupe de travail absentéisme qui doit avoir lieu le Jeudi 17 mars au LP A. Briand à Orange. Elle indique qu'il n'y a pas, pour l'instant, de participants du Réseau Ventoux dans ce groupe. Mme JULLIAN propose que M. Yves BUCCHI, principal adjoint du collège J.H. FABRE y participe.

Concernant l'Axe 3, M.DELGADO, propose qu'une formation sur l'analyse systémique soit mise en place pour les CPE et pour les personnels de direction et ajoute que Mme BRUDER assurerait cette formation.

Mme BRUDER indique qu'elle est tout à fait prête à assurer cette formation et qu'une date reste à trouver.

5- Forum des métiers et des formations de Carpentras "Orient'action"

M. AIELLO informe le Directoire que concernant le forum des métiers organisé le mardi 26 avril 2022, une demande financement des transports en bus a été adressée au Conseil Départemental et devrait être validée. Il ajoute qu'une dizaine de bus devront être réservés pour les établissements du Réseau hors Carpentras.

6- Proposition d'une réunion de cycle 3 sur la mise en œuvre du CRCN

M. AIELLO propose de reporter ce point au Directoire du Vendredi 1^{er} avril 2022.

7- Intervention du campus connecté de GRILLON

Deux membres de l'équipe du Campus connecté de GRILLON, Guénaëlle BONY et Benjamin LOGLISCI présentent la structure.

Ils indiquent que ces structures permettent à des étudiants qui poursuivent des études supérieures de suivre des enseignements à distance et que les campus connectés ont été créés par le Ministère de l'enseignement supérieur et qu'il en existe 2 dans le Vaucluse, un à APT et un à GRILLON.

3 types de publics sont visés :

- Les néo bacheliers (Licence 1, BTS, prépa IFSI)
- Les personnes en reprise d'études, en réorientation (non-inscrits sur Parcours Sup)
- Des personnes en formation tout au long de la vie ou en reconversion (formations diplômantes ou certifiantes)

Ce qui ne change pas par rapport à une formation en présentiel:

- Notoriété de la formation et reconnaissance du diplôme
- statut étudiant
- Professeurs disponibles

Ce qui change par rapport à une formation en présentiel :

- Un rythme et des conditions de travail adaptés
- Une autonomie de l'étudiant mais un accompagnement personnalisé d'un tuteur



Les avantages :

- 7/7**
- Un lieu d'études calme et convivial
 - Du matériel numérique et une connexion
 - un accompagnement administratif, méthodologique, organisationnel et pédagogique
 - un suivi de l'assiduité (minimum 12h/ semaine) et des entretiens individuels mensuels
 - Lien social, ancrage territorial, réseau professionnel

Les spécificités du campus connecté de GRILLON sont qu'il se trouve au nord du Vaucluse, à proximité de la Drome et son université de proximité est l'UAPV.

Ce campus est localisé dans la maison MILON à GRILLON et dispose d'une salle d'étude, d'une salle de formation, d'une salle de réunion, d'un Atrium et d'une salle de détente, d'une salle de conférence, du Deltalab et d'un atelier de micro-électronique.

Des associations sont également hébergées dans la maison MILON : le Deltalab, les Docs de grillon et le Micro-folie (visite à distance de musées).

Guénaëlle BONY et Benjamin LOGLISCI indiquent qu'un micro-folie serait en cours d'installation à MAZAN.

Ils citent ensuite les actions du campus connecté auprès des établissements scolaires :

- Lycée Participation aux forums des métiers dans des lycées
- Participation aux réunions d'information Parcoursup
- Présentation du campus en classes de terminale
- Accueil des élèves de collège pour les stages de 3^{ème} au sein du Deltalab

Fin du Directoire à 12h20.